

		RÉPUBLIQUE FRANÇAISE			
		EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL			
		Séance du 16 juin 2025			
L'an deux mille vingt-cinq le seize juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Larra s'est réuni dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Larra, sur convocation régulière en date du onze juin deux mille vingt-cinq sous la présidence de Jean-Louis MOIGN, Maire.					
Nombre de membres en exercice : 19	Présents	Absents	dont absents excusés ayant donné pouvoir	Date de la convocation	Date de transmission en préfecture et affichage
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 16	13	6	3	11.06.2025	19/06/2025

DÉLIBÉRATION N°2025-5-2

Présents (13) : AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BOÍAGO Marie-Claire, CADAMURO Joëlle, DE SEQUEIRA Julie, DESNOS Claudine, FRANÇOIS Claude, GOUMBALLA Saloua, HOLLEMAN Arnold, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Le quorum (10) est atteint.

Absents ayant donné procuration (3) : BONNIEL Aude a donné procuration à FRANÇOIS Claude, FOUCAULT Damien a donné procuration à MODESTO Jérôme, MESSINA Nathalie a donné procuration à MASON Cathy

Absents excusés (3) : AMOUROUX Céline, DESGARCEAUX Nathalie, JUNCA-GOARDERES Alexandre
Secrétaire de séance : FRANÇOIS Claude

RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS-TOLOSANS

Monsieur le Maire expose le rapport d'activité 2024 de la Communauté de communes des Hauts-Tolosans

Le Conseil municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2024 de la Communauté de communes des Hauts-Tolosans

CETTE DELIBERATION NE DONNE PAS LIEU A UN VOTE

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance
FRANÇOIS Claude

Le Maire,
Jean-Louis MOIGN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage. Ce tribunal peut être saisi par voie postale (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 07), ou par le biais de l'application informatique « Télérecours » accessible depuis le site www.telerecours.fr.